



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
Mo
b



22127822

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

18 OCT. 2022

DIVISION DES

N° d'entreprise : **0450 175 317**

Nom

(en entier) : **VANHEEDE BIOMASS SOLUTIONS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Épinette 12, 7040 Quévy**

Objet de l'acte : Nomination commissaire

Extrait du rapport de l'assemblée générale annuelle ordinaire du 29/06/2022:

L'assemblée générale nomme comme commissaire pour une durée de trois ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire en 2025: SRL Bedrijfsrevisorenkantoor Certam, ayant son siège social à 8560 Wevelgem, Kortrijkstraat 145, représenté par monsieur Piet Dujardin, réviseur d'entreprise.

Ainsi établi à Quévy le 29/06/2022.

VANHEEDE ENVIRONMENT GROUP SA,
représenté par madame Descamps Claudette,
administrateur et administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).